

SURDOSE DE PHISHING SUR INTERNET

Les « messageries-test » mises en place par le Réseau anti-arnaques l'attestent : les offres de phishing (*en français « hameçonnage »*) prolifèrent depuis le début de l'année 2010, avec certainement un record atteint durant les mois de juillet et d'août.

Le principe du phishing est simple : un message présumé émaner d'une société connue, notamment dans le domaine de la téléphonie, de la banque ou du commerce internet, vous invite à cliquer sur un lien pour compléter un formulaire où vous devrez indiquer votre numéro de carte bancaire (*y compris les trois derniers chiffres du cryptogramme mentionnés au verso de la carte*). Même les services fiscaux et la caisse d'allocations familiales sont ponctuellement concernés.

Les accroches publicitaires s'appuient essentiellement sur deux arguments :

- ↳ le risque d'interruption d'un contrat (*« votre carte bancaire sera suspendue », « problème sur votre dernière facture »*);
- ↳ une promesse de remboursement (*« urgent : votre compte bancaire a été débité deux fois »*).

Plusieurs éléments doivent inciter le consommateur à ne pas répondre à ces sollicitations :

- ↳ des erreurs grossières d'orthographe ;
- ↳ la demande d'un numéro de carte bancaire, surtout lorsque l'opération est présumée concerner une opération de remboursement !

Mais positivement : cette surdose de phishing ne peut qu'inciter à la prudence l'internaute qui va recevoir le même jour des messages similaires.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménagoutte (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**